LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les Affaires suivantes :

MINISTERE DE LA REFORME DES **INSTITUTIONS**

- Projet d'ordonnance portant création du Contrôle Général d'Etat.

Le texte indiqué vise la mise en place d'une nouvelle Autorité Administrative Indépendante présentant des garanties d'efficacité et de neutralité dans l'accomplissement des missions de contrôle, d'audit, d'évaluation et de Conseil des services de l'Etat et des Collectivités Locales.

Pour son administration, le Contrôle Général d'Etat est placé sous l'autorité d'un Contrôleur Général d'Etat et des agents contrôleurs issus des agents publics permanents ainsi que des officiers supérieurs et des agents forces de défense et sécurité.

Aussi, pour une meilleure efficacité dans l'exercice de ses missions, le Contrôle Général d'Etat se saisitil d'office ou peut-il être saisi de toutes les affaires relevant de sa compétence.

Pour son fonctionnement, le Contrôle Général de l'Etat se compose des services suivants :

- les Services d'appui;
- les Inspections générales ;
- l'Agence comptable.
- projet d'ordonnance portant suppression de l'Autorité Nationale de Vérification et d'Audit.

Le présent texte vient sanctionner l'inefficacité constaté dans l'atteinte des objectifs dévolus à l'ANAVEA au terme des trois années d'exercice.

Au sens de la présente ordonnance, l'ANAVEA est supprimé afin de faire place à un nouvel organe renforcé et présentant les garanties d'efficacité et de neutralité dans l'accomplissement des missions de contrôle, d'audit, d'évaluation et de conseil.

Par l'effet du présent texte, les agents publics en service à l'ANAVEA sont remis à la disposition de leur administration d'origine. Ceux des agents relevant du code du travail sont régis conformément aux dispositions des textes en vigueur.

MINISTERE DES COMPTES PU-**BLICS**

- Projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret n° 000211/PR/MEF du 2 juillet 2020 portant réorganisation de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques.
- Projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret n° 0280/PR/MBCP du 22 août 2014 portant création et organisation de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor. Ces deux projets de décret portent modification de certaines dispositions des textes organiques de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques ainsi que de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor.

Les modifications indiquées portent essentiellement sur les conditions d'ancienneté pour l'accès aux fonctions de responsabilités au sein des Directions Générales, des Directions et des Services. La reforme visée intègre désormais, outre les agents publics permanents, les officiers supérieurs et les agents de Forces

de Défense et de Sécurité.

A cet effet, les articles 5, 48 et 50 du décret n°000211/PR/MEP du 2 juillet 2020, en ce qui concerne le premier texte, et les articles 8, 199 et 200 du décret n°0280/PR/MBCP du 22 août 2014 relatif au second projet de texte, sont modifiés.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET **DES PARTICIPATIONS**

- Projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret n° 0422/PR/MDDEPIP du 09 août 2016 portant réorganisation de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, modifié par le décret n° 00387/PR/MER du 13 octobre 2020.
- Projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret n° 0122/PR/MECIT du 28 février 2012 portant réorganisation de la Direction Générale des Impôts. Les deux projets de décret cités ont pour objectif de réaménager le cadre réglementaire relatif aux conditions d'ancienneté pour l'accès aux fonctions de responsabilité dans les deux Directions Générales ainsi que l'intégration des officiers supérieurs et agents des Forces de Défense et de Sécurité dans les personnels statutairement habilités à occuper les différentes fonctions.

A cet effet, les dispositions des articles 3, 7, 8, 72, et 73 du décret n° 422/PR/MDDEPIP du 09 août 2016 portant réorganisation de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects ainsi que les dispositions des articles 3, 9, 10, 91 et 93 du décret n° 0122/PR/MECIT du 28 février 2012 portant réorganisation de la Direction Générale des Impôts sont ainsi modifiés.

EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE

MINISTERE DES AFFAIRES **ETRANGERES**

Le Conseil des Ministres a marqué son accord à l'accréditation de Monsieur Salem Ali Khamis Obaid Al Shamis, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire des Emirats Arabes Unis près la République Gabonaise, avec résidence à Luanda, en République d'Angola.

MINISTERE DE LA SANTE ET DES **AFFAIRES SOCIALES**

Le Conseil des Ministres a pris acte de la communication relative à l'organisation de la campagne nationale Octobre Rose et Novembre Bleu édition 2023 organisée par le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales dans le cadre de la lutte contre les

Ces deux évènements sont ainsi dédiés à l'intensification des actions de sensibilisation, de dépistage précoce et de prise en charge thérapeutique des cancers féminins et masculins. L'édition 2023 a pour thématique « Contre le Cancer, Je m'engage à une Vie Saine ».

Le programme des activités sera communiqué par le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

MINISTERE DU TOURISME ET DE **L'ARTISANAT**

Le Conseil des Ministres a marqué son accord pour la célébration de la quarante-troisième édition de la Journée Mondiale du Tourisme sous le thème

« Tourisme pour les investissements

La célébration de cette journée sera pour notre pays un appel à l'action afin de fédérer les institutions financières multilatérales, les partenaires au développement et les investissements privés autour d'une nouvelle stratégie d'investissement dans le tourisme axé sur la mise en valeur des services éco- systémiques de la forêt gabonaise laquelle représente près de 85% du territoire national. A cet effet, des activités de promotion touristique sont ainsi prévues.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes:

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CABINET DU PRESIDENT DE LA

TRANSITION

- Conseiller Spécial, Chef du Département Communication:

Monsieur Telesphore OBAME NGO-

- Conseiller Spécial, Porte-Parole de la Présidence de la Transition : M. Max Olivier OBAME NDONG
- Conseillers Spéciaux Chargés de Missions du Président de la Transition:

- Jean-François TARDIN;
- Rodrigue BOKOKO;
- Yann Franck KOUBDJE;
- PESSI MIKALA;
- Joseph NYOUNDOU.
- Conseillers Spécial, Chef de Département Travaux Publics : M. Pierre NUNES LIMBOUMBA en remplacement de M. Serge Pamphile MOUM-BONGOU DITENGOU;
- Conseillers du Président de la Transition:
- Mmes:
- Lydie Scholastique PAILLAT
- Hortense KOMBA BANGOT ép. **NGOSSANGA**
- Hervé NGANGUI
- Hughes BOUROBOU BOUROBOU
- Ornélia NDAOT ZITOMBO
- Virginie WAURA ép. ETENO
- Aimée Félicité ESSONO ENY Née **ESSOUE BEKALE**
- Danielle Armelle MBASSI MM.
- Benjamin NTOUKA
- Steeve Davin MOUGHIAMA
- Gaëtan Evrard OBIANG ETOUGHE
- André MBONGO MPASSI
- Steeve Davin MOUGHIAMA
- Lieutenant-Colonel Audry Hartman NGABINA ODOUMA
- Capitaine Stephen OBOUBA LEBIBI
- Attachés de Cabinet du Président de la Transition:

Mmes :

- Vicky MOULABOU
- Sylvie Nadège OKOMO NGOMO
- Audrey Ophélie OMANDA
- Sandrine Prisca MENGUE ME NGO-MO ép. EYENE
- Sandrine Mercedes MESSILA MVONE Epse OBIANG ONDO
- Blanche Frelat MOUSSOUNDA ép. **KEMBOT**
- Danielle SOUNGOU NGOMA
- Jéromine Graciella NGOLET GANGA
- Rufin MEMBOL
- Soami Pierre AugusteTAMAME

- Adjudant-Chef ONTSAGA NGO-**KOUBA** Evral
- Adjudant-Chef Jean-Marie MBO-LANTSOUO
- Chargés de Missions du Président de la Transition

- Marie Isabelle TSAMBA
- Lucia Manelle SIAMI
- Adjudant-Chef ONGOUYI ODOUMA - Sergent-Chef OBOUNAGA Hyxephel
- Sergent-chef Major LAKOUBA LAN-
- GAMA Cérick
- Sergent BOUKINDA LITABA S'Naick
- Syr Thiam NDJOROGO LEKOGO Etienne AKRIGO

Sont remis à la disposition de leur administration d'origine:

- Monsieur Marc Logan TCHANGO NANG- NGUEMA
- Monsieur Valéry GARANDEAU
- Monsieur Alex Davy DJIPALA MOUKIAMA
- Monsieur Lanata MOUSSOUNDA
- Monsieur Axel NZE DOMINGOU
- Monsieur Estive MOUWENDJI
- Monsieur Ronald Arnauld BOUAS-SAT BOUASSAT
- Monsieur Glenn NGUEMA
- Madame Odette NZABA MAKAYAép. **DELBRAH**
- Monsieur Mohamed Ismaël DOU-KAGA IBRAHIM
- Monsieur Marius KOUMBA KOU-
- Monsieur Alain NGONGOU
- Monsieur Joël Armel ASSEKO MBE-
- Monsieur Quevin NGOUNGA NYOUNDOU
- Monsieur Auguste LOLOS RAPONTCHOMBO
- Monsieur Célestin ASSOUMOU **AKWE**
- Madame Nadia Eve KATIBY
- Monsieur Maël Régis ENGONGAH **OWONO** - Monsieur Samuel MBOMBE
- Monsieur Cyrille Edgard AUBIN **JAMES**
- Monsieur Hughes Bienvenu TSAM-
- Monsieur Jeffry Taj DOUNA
- Monsieur Paul-Emmanuel Cédric
- Madame SOUNDOU NGOMA Danielle
- Sylver Hervé ONTSOUGOU MBANI
- Yannick LOUMBANGOYE KODJO
- M'POUAME Joachim Patrick
- Marius KOUMBA KOUMBA
- Valentin LOEMBA BAYONNE
- Pierre Ybimba MOUNANGA
- Jin Hyoung PARK - Jean-François MAGANGA
- Léandre Emmanuel BOULOBOU - Marguérite Angela ADIBET NZAL-
- Emmanuel André Marie Louice LEROUEIL
- Thyerno ESSANDONE ONDO
- David MBOUSSOU
- Gaël BOUNANG NDEMBA
- MarieLysianeNelly BOMBO NDOUBÉNINY ép. NGUEMA ITAMI
- Pierre Wilfried PISSA TCHAMBO
- Dinzingouli Di Mourembou MOU-TANDOŬ MBOUMBA
- Wilma Ornélia Mélia MOU-